

DOMAINES D'EXPERTISES

1. Droit des affaires

Le droit des affaires est l'ensemble des règles juridiques qui encadrent la vie de l'entreprise, ses activités commerciales et ses relations avec ses partenaires, clients et concurrents. Il regroupe plusieurs branches spécialisées (droit des sociétés, droit des contrats, droit commercial, droit de la concurrence) pour assurer la sécurité juridique des opérations économiques.

2. Rédaction d'actes juridiques

La rédaction d'actes juridiques est une activité centrale du conseil juridique. Elle consiste à concevoir et formaliser des documents légaux (contrats, statuts, procès-verbaux, conventions) en veillant à la clarté des engagements, à la sécurité juridique des parties et au respect des normes en vigueur.

3. Conseil et assistance juridiques

Le conseil et l'assistance juridique consistent à guider les entreprises, dirigeants et particuliers dans la prise de décision, la prévention des risques juridiques et l'accompagnement quotidien face à la complexité des réglementations.

Contrairement au contentieux (qui intervient lors d'un procès), le conseil s'inscrit dans une démarche proactive pour sécuriser les projets avant que les conflits ne surviennent.

4. Droit fiscal

Le droit fiscal regroupe l'ensemble des règles juridiques qui régissent les impôts, taxes, cotisations et redevances. Il encadre les relations entre les contribuables (entreprises ou particuliers) et l'Administration fiscale. Son enjeu majeur est de concilier le respect des obligations légales avec l'optimisation légale de la charge fiscale.

5. Droit social

Le droit fiscal regroupe l'ensemble des règles juridiques qui régissent les impôts, taxes, cotisations et redevances. Il encadre les relations entre les contribuables (entreprises ou particuliers) et l'Administration fiscale. Son enjeu majeur est de concilier le respect des obligations légales avec l'optimisation légale de la charge fiscale.

6. Droit de l'Immobilier

Le droit immobilier regroupe l'ensemble des règles juridiques relatives aux biens immeubles, à leur propriété, leur gestion, leur location et leur vente. Il encadre les relations entre propriétaires, locataires, promoteurs, acheteurs et autorités administratives, en sécurisant la détention et la transmission du patrimoine foncier et bâti.

7. Droit du travail

Le droit du travail regroupe l'ensemble des règles juridiques qui régissent les relations individuelles et collectives entre les employeurs et les salariés. Il encadre les conditions d'emploi, protège la santé et la sécurité des travailleurs, et fixe les obligations légales applicables au sein des entreprises.

8. Droit commercial

Le droit commercial est la branche du droit privé qui régit l'exercice de la profession de commerçant et encadre les actes de commerce. Il fixe les règles applicables aux transactions marchandes, aux fonds de commerce et aux relations inter-entreprises pour assurer la rapidité et la sécurité des échanges économiques.

9. Droit pénal

Le droit pénal est la branche du droit qui définit les infractions (contraventions, délits, crimes) et détermine les sanctions ou peines applicables afin de maintenir l'ordre public et de protéger les personnes et les biens.

Dans le monde des affaires et de la vie professionnelle, le droit pénal des affaires occupe une place prépondérante pour prévenir et sanctionner les manquements à la probité, les fraudes financières et les risques de responsabilité pénale des dirigeants.

10. Droit Minier

Le droit minier regroupe l'ensemble des règles juridiques, administratives et environnementales qui encadrent la prospection, la recherche, l'exploitation,

la transformation et la commercialisation des substances minérales (métaux, minerais précieux, minéraux industriels).

Dans un pays à fort potentiel géologique comme la République Démocratique du Congo, le droit minier est un domaine hautement stratégique qui concilie l'attractivité des investissements privés, la souveraineté de l'État sur ses ressources naturelles et les exigences du développement durable.

11. Douanes et accises

Le droit des douanes et accises regroupe l'ensemble des règles juridiques, fiscales et réglementaires qui encadrent l'importation, l'exportation, le transit des marchandises et la perception des taxes indirectes applicables à certains produits spécifiques.

Il constitue un enjeu économique majeur pour les entreprises engagées dans le commerce international, le transport, la logistique et l'import-export.

12. Droit bancaire

Le droit bancaire est la branche du droit commercial et financier qui régit l'activité des établissements de crédit, la distribution des services de paiement, la gestion des comptes bancaires et le financement des entreprises et des particuliers.

Il encadre les relations contractuelles entre les banques et leurs clients, définit le cadre prudentiel imposé par les autorités de régulation et sécurise la circulation des capitaux.

13. Propriété Industrielle

Le droit de la propriété industrielle est la branche de la propriété intellectuelle qui protège et valorise les créations techniques, les signes distinctifs et les innovations esthétiques des entreprises. Il confère à leur titulaire un droit d'exploitation exclusif et un monopole légal pour interdire toute utilisation non autorisée par des tiers.

Dans un environnement concurrentiel, la propriété industrielle constitue un actif immatériel stratégique indispensable pour sécuriser les investissements en recherche et développement (R&D) et valoriser le capital de l'entreprise.